

DOSSIER DE DEMANDE DU STATUT SPORTIF DE HAUT NIVEAU

2023/2024

**A retourner à l'UEFAPS avant
le Mercredi 6 Septembre 2023**

- Par mail : ahn@univ-paris1.fr
- Par courrier : Service UEFAPS (Centre PMF) Bureau
C801 – 90 rue de Tolbiac 75013 PARIS

Nom & Prénom de l'étudiant

Pièces justificatives à joindre (obligatoire) :

- Photo d'identité
- Attestation ministérielle, fédération, ligue ou club
- Photocopie de votre carte étudiante
- Lettre de motivation soulignant vos contraintes d'entraînement et les périodes de compétitions
- Fiche de votre situation sportive (palmarès)
- CV Sportifs

Collez ou insérez 1
photo récente

Cochez le type de demande

- Première demande
- Renouvellement

Renseignements & Contacts

Responsable Enseignant :

-Jérôme GORI

Jerome.Gori@univ-paris1.fr

-Sébastien POTIN

Sebastien.Potin@univ-paris1.fr

Référente administrative :

Vanessa ERTUS

ahn@univ-paris1.fr

Discipline pratiquée

ATTENTION :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA
REFUSE**

Renseignements administratifs

Informations personnelles

Nom et prénom de l'étudiant :

Date de naissance :

Adresse du lieu de résidence durant la période universitaire :

Code Postal :

Ville :

Mail

Téléphone Portable :

Informations universitaires

N° étudiant (8 chiffres) :

Nom de la Composante (UFR) :

Niveau d'étude (ex : licence 1^{ère} année) :

Nom du responsable administratif de la filière :

Diplômes obtenus :

Renseignements sportifs

Pratique sportive

Discipline pratiquée :

Spécialité :

Nom du club ou centre de formation :

Adresse

Code Postal :

Ville :

Informations sur l'entraîneur ou la structure d'encadrement

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone Portable :

Droit à l'image

Accord pour l'utilisation du droit à l'image pour l'UEFAPS

Je soussigné(e).....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements personnels mentionnés dans ce dossier de demande de statut de sportif de haut niveau.

Fait à..... , le.....

Signature de l'étudiant

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A SIGNER

STATUT SPORTIF(VE) DE HAUT NIVEAU

OBJECTIF

Aider les athlètes de haut niveau à concilier la poursuite d'études supérieures et la pratique sportive de haut niveau

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Sur sa demande, le statut de sportif de haut niveau peut être accordé à l'étudiant :

- Athlète inscrit sur les listes de haut niveau du Ministère des Sports
- Athlète de très bon niveau régional dont le niveau sportif est reconnu par les fédérations intéressées (liste « nationaux »)

AMENAGEMENTS

L'athlète de haut niveau pourra bénéficier :

- ✓ Un suivi personnalisé
- ✓ Aide à l'aménagement de l'emploi du temps annuel en collaboration avec les scolarités des différentes composantes pour le choix des groupes de TP/TD afin de les rendre compatibles avec le planning sportif
- ✓ Aménager et décaler si besoin le passage des examens en cas de compétition (sur justificatif) au cas par cas
- ✓ Informer l'étudiant de la mise en place du système de tutorat pour 1 ou 2 semestres en cas de besoin
- ✓ Sous certaines conditions, se verra attribuer **une note qualifiante (*voir contrat)**

CONDITIONS DE DELAI

Le statut de sportif de haut niveau est octroyé pour la durée de l'année universitaire, aux étudiants qui en auront fait la demande, après examen de leur dossier par la commission du sport de haut niveau de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Pris connaissance, le

Signature de l'étudiant (Obligatoire)